

COMMUNICATION FINANCIERE



BILAN CONSOLIDE DU GROUPE ONCF AU 31 DECEMBRE 2009

BILAN ACTIF		EN MDH	
ACTIF	AU 31/12/2009	AU 31/12/2008	
ACTIF IMMOBILISE	33 189,9	31 652,8	
Immobilisations incorporelles	135,6	183,4	
Immobilisations corporelles	28 103,9	25 847,7	
Immobilisations financières	4 613,2	5 242,3	
Titres mis en équivalence	100,5	94,5	
Ecart de conversion	196,7	212,2	
Impôts différés	40,1	72,7	
ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	3 576,6	3 166,0	
Stocks et en-cours	737,5	825,7	
Créances d'exploitation	781,0	582,8	
Créances diverses	2 034,1	1 717,8	
Titres et valeurs de placements	24,0	39,6	
TRESORERIE-ACTIF	142,0	279,4	
TOTAL ACTIF	36 908,5	35 098,2	

BILAN PASSIF		EN MDH	
PASSIF	AU 31/12/2009	AU 31/12/2008	
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	15 988,5	15 789,7	
Capitaux propres Groupe	15 772,6	15 505,0	
Capital	25 466,8	24 635,8	
Reserves consolidées	-9 134,5	-9 288,6	
Résultat net de l'exercice (part Groupe)	-559,7	157,8	
Intérêts Minoritaires	185,9	284,7	
Provisions pour risques et charges	368,0	408,4	
Dettes de financement	15 580,5	14 535,2	
Ecart de conversion	26,4	14,3	
PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	4 751,7	4 205,0	
Dettes d'exploitation	2 996,5	2 364,7	
Autres dettes	1 710,9	1 794,4	
Autres provisions pour risques et charges	44,2	45,9	
TRESORERIE-PASSIF	223,5	145,6	
TOTAL PASSIF	36 908,5	35 098,2	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE DU GROUPE ONCF AU 31 DECEMBRE 2009

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES		EN MDH	
	AU 31/12/2009	AU 31/12/2008	
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 598,3	3 521,4	
Chiffre d'affaires	3 066,2	3 197,1	
Autres produits	532,1	324,3	
CHARGES D'EXPLOITATION	3 601,4	2 801,2	
Achats revendus et consommés et autres charges d'exploitation	1 169,7	874,1	
Autres charges externes	265,1	190,9	
Impôts et taxes	23,7	24,2	
Charges de personnel	942,3	859,6	
Dotations aux amortissements et provisions	1 200,6	852,4	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3,1	720,2	
RESULTAT FINANCIER	-634,1	-617,6	
RESULTAT COURANT	-637,3	102,6	
RESULTAT NON COURANT	25,4	87,2	
RESULTAT AVANT IMPÔTS	-611,9	189,8	
Impôts sur les résultats	59,2	40,7	
QP du résultat des sociétés mises en équivalence	16,4	27,6	
RESULTAT NET CONSOLIDE	-536,3	178,1	
Part du Groupe	-559,7	157,8	
Intérêts minoritaires	-95,0	187,8	

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE DU GROUPE ONCF AU 31 DECEMBRE 2009

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE		EN MDH
		2009
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées		309,6
Résultat net des sociétés intégrées		-654,7
Dotations d'exploitation		976,6
Variation des impôts différés		32,7
Plus-values de cessions, nettes d'impôt		-28,5
Quote part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-16,4
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		147,2
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		456,8
Acquisition d'immobilisations		-3 268,6
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt		63,8
Autres variations d'immobilisation		-1,5
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		-3 206,3
Diminution des immobilisations financières		615,8
Diminution des titres mises en équivalence		-
Augmentation des dettes de financement		1 792,1
Remboursement d'emprunt		-728,9
Dotations en Capital de l'Etat		836,0
Augmentation des Réserves consolidées et Intérêts Minoritaires		18,7
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		2 533,8
VARIATION DE TRESORERIE		-215,7
Trésorerie d'ouverture		133,0
Trésorerie de clôture		-81,5

LISTE DES SOCIETE CONSOLIDEES

	31/12/2009		
	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode
Office National des Chemins de Fer	100,00	100,00	Mère
Société Supratours	100,00	100,00	Intégration Globale
Société Supratours Travel	100,00	100,00	Intégration Globale
Société Marocaine des Transports Rapides	93,06	93,06	Intégration Globale
Société LA MAMOUNIA	62,07	62,07	Intégration Globale
Société des Basaltes Marocains	77,50	77,50	Intégration Globale
Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes	24,99	24,99	Mise en Equivalence
Société Chérifienne de matériel Industriel et Ferroviaire	19,96	19,96	Mise en Equivalence

Les données de la session tenue le 30 juin 2010 à 10H00, au siège de l'Office à Rabat Agdal - 8 bd, rue Abderrahmane EL GHAFKI, le Conseil d'Administration de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) a arrêté les comptes consolidés du groupe ONCF au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2009. Les états de synthèse du groupe ONCF arrêtés au 31 décembre 2009, comprenant le Bilan, le Compte de Produits et Charges, le Tableau des flux de trésorerie et des autres états financiers consolidés, ont été certifiés par les auditeurs indépendants.



IF : 102/006
R.C. : 51 451
CNSS : 2749797

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerkouni
Sème étage
Casablanca - Maroc
Téléphone : (212) 5 22 22 40 25
(212) 5 22 22 47 34
Télécopieur : (212) 5 22 22 40 78
(212) 5 22 22 47
59

Au Conseil d'Administration
Office National des Chemins de Fer (ONCF)
Rabat

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés joints de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) et ses filiales (Groupe ONCF), comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes nationales de consolidation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement de la présentation des états financiers comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

- Nous n'avons pas audité les comptes consolidés clos au 31 décembre 2008, cette date précédant notre nomination en tant qu'auditeur indépendant de l'ONCF. De ce fait, toute inexactitude dans ces chiffres pourrait avoir une incidence sur la situation nette consolidée de l'exercice clos au 31 décembre 2009.
- Le rapport d'audit indépendant de notre prédécesseur au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, daté du 28 mars 2009, exprimait une opinion avec la réserve suivante que nous maintenons au 31 décembre 2009 :
 - Les comptes de TVA récupérable totalisent un montant de l'ordre de DH 1 728 millions au 31 décembre 2009. Etant donné que l'Office se trouve actuellement en situation de crédit de TVA et en l'absence de perspective de récupération, nous ne sommes pas en mesure de savoir si ce montant sera totalement ou partiellement recouvré.

A notre avis, sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 1 et 2, les états financiers consolidés décrits au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe ONCF au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes nationales telles que prescrites par la méthodologie adoptée par le CNC du 15 juillet 1999.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur la levée au 31 décembre 2009 de la réserve figurant dans le rapport d'audit sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008 concernant la dette résiduelle de l'Etat marocain pour l'opération de transfert de la caisse de retraite interne de l'ONCF au RCAR, pour un montant de DH 3 750 millions prise en charge dans les livres de l'Office. En effet, le nouveau contrat programme conclu entre l'Etat et l'ONCF pour la période 2010-2015 comprend la reconnaissance de cette dette.

Casablanca, le 05 avril 2010

Deloitte Audit

Ahmed Bensabehelhalak
Associé